2022







Édito

L'une des causes de la crise énergétique réside dans le manque de capacités de production en France, et plus particulièrement en Bretagne. Il est essentiel de rattraper le retard pris pour assurer la production de tout ou partie de nos besoins énergétiques, autant en électricité qu'en gaz ou en chaleur renouvelable. ÉnergïV s'y atèle depuis près de 5 ans avec succès en regroupant les forces vives, acteurs publics et privés mais aussi en y associant les citoyens d'Ille-et-Vilaine!

Daniel Guillotin, Président Directeur Général d'Énerg'iV



prises de participation dans des sociétés de projets



26
GWh produits

projets photovoltaïques en développement toitures

7 centrales au sol

ombrières

6 collectifs citoyens accompagnés

51 millions d'euros d'investissement générés

stations d'avitaillement au Biogaz mises en service

ÉnergiV passe un cap en 2022 avec une production d'énergie solaire qui décolle passant de 8 à 24 GWh. Ce changement d'échelle implique aussi une actualisation de notre stratégie associée à une augmentation de capital. Le but : poursuivre la dynamique de développement et faire évoluer nos moyens afin de contribuer à une croissance forte mais acceptée des énergies

David Clausse Auditeur Général d'Énerg'iV



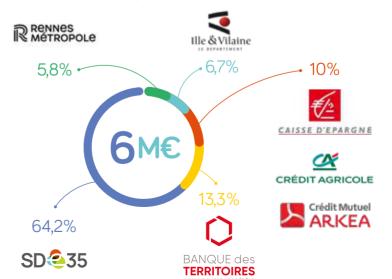


Les actionnaires d'Énerg'iV

Énerg'iV a été fondée par trois grands acteurs publics de la transition énergétique en Ille-et-Vilaine que sont le Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35), le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine et Rennes Métropole.

Ils ont souhaité ensemble :

- ✓ disposer d'un outil commun dédié à la production d'énergie renouvelable ;
- √ s'associer avec la Banque des Territoires et des partenaires bancaires que sont la Caisse d'Éparqne, le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel Arkea.







Auril

Pose de la 1^{re} pierre de la station BioGNV de

Faits marquants en 2022

Juin

Pose de la 1^{re} pierre de la station BioGNV de Montgermont



Visite de la station multi-énergie du SYDEV à la Roche-sur-Yon et de l'usine d'hydrogène Lhyfe à Bouin



Réunion publique du projet Javené solaire



Août

Visite de chantier de l'unité de Enerfées de Janzé

Approbation de la charte méthanisation par les élus du SDE35. Cette charte propose une vision soutenable du développement de la méthanisation qui quidera les projets portés par Énerg'iV





Inauguration de la station BioGNV de Miniac-Morvan

Septembre



Inauguration de la toiture solaire du collège public Martin Luther King de Liffré



Inauguration de la résidence Phébus de Melesse dotée de panneaux photovoltaïques et qui est également la 2^e boucle d'autoconsommation réalisée par Énerg'iV



Décembre

Inauguration de la station BioGNV de Montgermont

Où investit Énerg'iV?

Effet levier:

51 millions d'euros d'investissement générés

1 • 7,3

Ratio entre le capital injecté dans Énerg'iV et les investissements générés au 31 décembre 2022

Le SDE35 a investi 1 million d'euros supplémentaire en 2022.

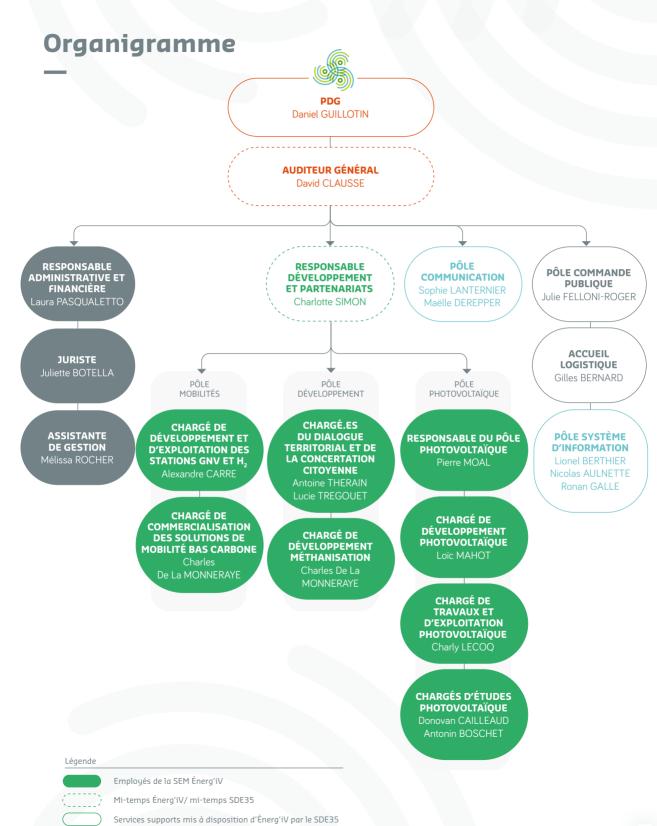
Une augmentation de capital est programmée en 2023 / 2024 pour poursuivre le développement.



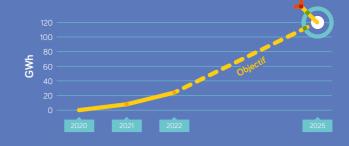
L'organisation d'Énerg'iV

Choix stratégiques mis en œuvre par Énerg'iV:

- Création d'une équipe technique dédiée au photovoltaïque au sein d'Énerg'iV : 5 ETP en 2022
- Réalisation en direct des projets photovoltaïques toiture en tiers investissement : 2 MWc et 15 projets par an
- Création de sociétés dédiées pour les projets de plus de 1 million d'euros et pour permettre l'implication des territoires et/ou des citoyens
- Entrée au capital de Sociétés
 Citoyennes pour démultiplier l'action, sensibiliser aux énergies renouvelables et favoriser l'implication des habitants
- Développement de projets expérimentaux pour tester de nouveaux modèles notamment autour de l'autoconsommation collective



Bilan global de production sur 3 ans





Bilan de production solaire 2022

En 2022, Énerg'iV a poursuivi la concrétisation de son activité de producteur local et indépendant d'énergie renouvelable avec la mise en service de plusieurs centrales photovoltaïques en toiture et en parking.

Énerg'iV organise son activité solaire en 4 volets :

- Photovoltaïque toiture
- · Photovoltaïque ombrière
- Centrales au sol
- · Projets expérimentaux

Perspectives 2023:

Énerg'iV dispose à fin 2022 d'un portefeuille de projets solaires en développement d'environ 50 MWc, soit une production de 28 000 MWh supplémentaires.



Bilan d'exploitation 2022 des stations GNV

- 4 stations en services
- 300 tonnes de GNC-BioGNC vendues dont 88 % de bioGNV
- Prix moyen GNV 2022 = 2,45€ /kg TTC
- 1070 000 km parcourus par des camions et des bus avec le GNV distribué

Les objectifs de vente fixés lors des décisions d'investissement n'ont pas été atteints en 2022 du fait du prix du gaz. La crise a stoppé les investissements de la majorité des transporteurs de marchandises pourtant bien présents dans les secteurs d'implantation.

La station de Tinténiac est la plus sollicitée grâce au contrat signé avec Biocoop dont la plateforme logistique est à proximité immédiate de la station.

Photovoltaïque toiture

Directement par Énerg'iV

NOMBRE DE SITES

- 13 centrales en service
- 18 nouveaux projets
- 12 marchés subséquents notifiés
- EPV1 (100% Énerg'iV)

Photovoltaïque ombrière

Breti Sun Park, filiale Énerg'iV et See you Sun

NOMBRE DE SITES

4 centrales en service

Centrales au sol

Sociétés de projets filiale d'Énerg'iV

NOMBRE DE SITES

- EPV2 (100% Énerg'iV)
- Marc Énergies

4.9 MWc

23 629 MWh

2824 MWh

PUISSANCE ESTIMÉE

295 MWh

1.3 MWc

2.6 MWc

1.7 MWc

2,1 MWc

0.4 MWc

15.2 MWc

Projets expérimentaux

NOMBRE DE SITES

- Langouët
- Melesse

35 MWh

DIJISSANCE ESTIMÉE

14 kWc 90 kWC

Total production solaire 2022

26 783 MWh

a production correspond à la consommation d'environ **5065 foyers** en Ille-et-Vilaine.

Perspectives 2023:

- Deux nouvelles stations mises en service à Chartres-de-Bretagne et Saint-Malo. Les études de faisabilité sur Fougères et Redon se poursuivent et la décision d'investissement à Liffré dépendra des engagements de volumes des entreprises et collectivités situées à proximité.
- Un prix fixe et concurrentiel obtenu de mai à décembre 2023 grâce à une période d'accalmie des marchés gaziers.
- Une étude de faisabilité de circuit court du bioGaz entre méthanisations, dont celles où Énerg'iV est engagé, et BMGNV 35.
- Vers des stations multi-énergies où plusieurs sources d'énergie seront disponibles: GNV, électricité haute puissance et hydrogène vert.



Isabelle BERTINMaire d'Ercée-en-Lamée

Projet éolien d'Ercée-en-Lamée

Quel est votre projet?

Il s'agit d'un projet de deux ou trois éoliennes entre 150 et 180 mètres. Un mât de mesure est en place et nous sommes à la phase des études pour évaluer la faisabilité du projet. La zone d'étude est à proximité d'un quartier résidentiel.

Le projet ne manque pas de soulever des interrogations et des inquiétudes légitimes parmi certains riverains. Nous souhaitons qu'une concertation constructive et ambitieuse soit mise en place avec tous les citoyens et pour ce faire, nous sommes accompagnés par Énerg'iV.

Comment l'accompagnement d'Énerg'iV permet d'instaurer cette concertation souhaitée par la commune ?

Énerg'iV nous a aidé à mettre en place un comité de suivi et à organiser des réunions publiques pour présenter le projet aux habitants de la commune. Ces réunions permettent de désamorcer les tensions en apportant des informations techniques et précises sur l'énergie éolienne.

Pour aller plus loin dans la concertation, ÉnergiV nous propose désormais de mettre en place un groupe de travail de citoyens de différentes opinions. L'objectif est d'apporter un même niveau d'informations à tous, d'objectiver le sujet et de faire comprendre à tous comment sont prises les décisions.

Concilier les intérêts personnels et l'intérêt général est un défi que la SEML nous aide en partie à relever. Différents scénarios vont se dessiner pour l'implantation des futures éoliennes. Ces scénarios seront présentés aux citoyens pour définir avec eux le meilleur scénario pour notre commune.





François HERVIAUX Président de Linévia, entreprise de transports en bus et autocars

Focus sur la station d'avitaillement biogaz de Chartres-de-Bretagne

Pourquoi avoir fait le choix du BioGNV?

En tant que transporteur, un de nos objectifs est de réduire l'impact environnemental lié à notre activité et plus particulièrement de réduire nos émissions de carbone.

Le BioGNV est une énergie renouvelable disponible dès aujourd'hui. On considère qu'îl est urgent d'agir pour diminuer notre empreinte carbone, il ne faut pas reporter à demain en attendant une énergie qui n'est pas encore disponible. C'est pour moi le biais actuel avec l'hydrogène.

Le BioGNV est une énergie locale et circulaire : un Produit Intérieur Breton! Produit grâce à la biomasse, le BioGNV est distribué dans la station Énerg'iV. Il s'agit bien là d'une économie circulaire décarbonée.

Pourquoi souhaitiez-vous une collaboration avec Énerg'iV?

L'objectif est de créer un collectif territorial : les transporteurs s'engagent, les territoires tels qu'Énerg'iV dynamisent le secteur en développant des stations GNV. Chacun doit contribuer au développement de la filière. C'est pourquoi Linévia veut s'inscrire en tant qu'actionnaire dans les stations à proximité de ses dépôts. Cela permet de graver dans le marbre notre engagement et cela encourage les autres transporteurs à convertir leur flotte.



Michel OULIVIER

Président du collectif Centrales villageoises Soleil sur Vilaine

Créée en 2022, la coopérative citoyenne parrainée par Jean Jouzel a pour but la production d'énergie locale et citoyenne sur le Pays de Châteauqiron, Acigné et Brécé.

Quels sont vos objectifs et projets?

Nous accompagnons actuellement 2 projets sur Acigné, 1 sur Noyal-sur-Vilaine et plusieurs autres sur le Pays de Châteaugiron. Nous louons des toitures à des entreprises et des collectivités pour y installer des centrales photovoltaïques. L'électricité est revendue à un opérateur ou autoconsommée collectivement. Notre spécificité est de proposer aux particuliers et entreprises d'investir dans ces projets sous forme de parts sociales.

Quelle méthodologie d'actions auprès des citovens utilisez-vous ?

Nous réalisons des réunions publiques et des ciné-débats, en collaboration avec l'ALEC du Pays de Rennes, afin de sensibiliser les habitants aux économies d'énergie, aux énergies renouvelables et aux projets collectifs. Nous participons volontiers aux évènements communaux en lien avec ces sujets et diffusons une newsletter pour informer nos 1 200 abonnées des actualités autour de l'énergie.

Comment s'articulent vos projets avec Énerg'iV ?

Nous avons de très bonnes relations avec Énerg'iV qui est d'ailleurs actionnaire de notre société et siège au conseil de gestion de la société. Nous sommes complémentaires car nous avons un rôle « éducatif » auprès des citoyens afin de faciliter l'appropriation de ces notions par des actes concrets : groupement d'achat de kits solaires par exemple. La visibilité et la crédibilité d'Énerg'iV permettent aussi de rassurer les autres acteurs du territoire et les banques qui souhaiteraient investir dans ces projets. Énerg'iV peut également apporter des conseils techniques et juridiques et nous donner accès à son réseau professionnel.



Nos filiales



ÉOLIEN



SAS IEL exploitation

Part du capital détenu: 30%

Le projet éolien de la Lande de Haut Bout sur la commune de Grand-Fougeray est porté à la fois par la société indépendante bretonne Initiatives & Energies Locales et par Énerg'iV. Début 2022, la concertation autour du projet se structure via l'action d'Énerg'iV. Un porte-àporte a été réalisé en juin 2022 et des ateliers de concertation participatifs ont été organisés pour répondre aux principales inquiétudes des riverains. Un comité de suivi a été mis en place et se réunira deux fois par an jusqu'à la construction du parc.

SAS Landiset

Part du capital détenu : 20%

Énerg'iV accompagne la démarche du projet éolien citoyen de Saint-Ganton initié par la commune, un collectif de citoyens regroupés au sein de l'association Saint Gant'Éole Citoyen et Énergies Citoyennes en Pays de Vilaine (EPV). La commune de Pipriac a rejoint Landiset au deuxième semestre de l'année 2022.



La SAS Lanrigan dans l'vent

Part du capital détenu : 49,7% (capital variable)

La commune de Lanrigan dispose sur son territoire d'un potentiel éolien. De nombreux développeurs éoliens l'ont sollicitée mais c'est en concertation avec la SEML Énerg'iV et deux acteurs locaux collectifs et citovens. Enercoop et Énergie Partagée, que la mairie de Lanrigan a créé en septembre 2021 la SAS Lanrigan dans l'vent. Depuis mars 2022, Vensolair pilote les études naturalistes tandis qu'Énerg'iV anime la concertation locale par le biais d'un contrat de prestation de service dédié. Une opération de porte à porte a été réalisée pour engager un dialogue avec les riverains. Le choix définitif d'implantation des éoliennes est prévu pour le deuxième semestre 2023. Le dépôt de demande d'autorisation environnementale est programmé pour début 2024.

SEPE Energie du Comte

La Société a été créée en septembre 2022 pour porter le projet éolien situé sur la commune de Bazouges-la-Pérouse dans la continuité du parc éolien existant. La Société a un capital de 10 000 euros et est constituée de Gaïa Energy Systems et Énerg'ïV. Les partenaires participent aux frais de développement à hauteur de leur participation au capital. Le projet a un potentiel de 2 à 4 éoliennes. La sécurisation foncière a été assurée. Dans le cadre de sa mission de concertation, Énerg'iV a présenté le projet aux communes limitrophes. Deux contraintes majeures en lien avec l'aviation civile et militaire ont ponctuellement interrompu le projet.

SAS PE de la Lande Livreul d'Ercé-en-Lamée

La Société de projet "PE DE LA LANDE LIVREUL" a été créée en décembre 2022. Elle est constituée de Valeco à hauteur de 70 % et Énerg'iV à hauteur de 30 %. Le pacte d'actionnaires prévoit la possibilité d'intégrer un collectif citoyen à hauteur de 10 %. Le potentiel de la zone d'étude est de 2 à 3 éoliennes. La sécurisation foncière a été assurée par Valeco avant la mise en place du partenariat. La Commune d'Ercé-en-Lamée a accepté ce projet à condition qu'Énerg'iV soit partie prenante et qu'elle en assure l'ancrage local. Les études actuellement en cours aboutiront au dépôt d'une demande d'autorisation environnementale au début de l'année 2024. D'ici là, les résultats des études feront l'objet d'ateliers dédiés afin de présenter à chacun l'impact du projet et les mesures d'évitement, de réduction et de compensation envisagées.



PV OMBRIÈRES



SAS Breti Sun Park

Part du capital détenu : 49%

Énerg'iV a constitué avec See You Sun la société Breti Sun Park, dédiée à l'investissement de centrales photovoltaïques sur ombrière de parking et permettant l'installation de points de charge pour véhicules électriques.

Les 6 premiers sites ont été mis en service. Fin 2022, une première grappe a été financée représentant 25 centrales pour une puissance installée cumulée de 4,7 MWc. Ces sites seront mis en service au plus tard début 2024.







PV TOITURE

SAS Énerg'iV PV-1

Part du capital détenu : 100%

Centrale photovoltaïque de 20000 m² sur la toiture de la plateforme logistique de Biocoop sur la Zone Artisanale de la Morandais à Tinténiac

La mise en service a été réalisée en février 2022. Ce projet est lauréat d'un appel d'offre CRE (Commission de Régulation de l'Énergie). Sur l'année 2022, la centrale a produit plus d'électricité (soit 2 GWh) que la consommation réelle du bâtiment Biocoop (1,6 GWh).



PV SOL



SAS Marc Énergies

Part du capital détenu: 19%

Localisé sur les communes de Bruz et Pont-Péan, le projet porte sur l'installation d'un parc photovoltaïque de 20 hectares. Sur l'année 2022, la centrale a produit 17 895 MWh, une production conforme au prévisionnel. Le site a fait l'objet de plusieurs visites en 2022 avec des étudiants, des scolaires et des professionnels.

SAS Énerg'iV PV-2

Part du capital détenu : 100% Une centrale au sol de 4,82 MWc sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) en post-exploitation de Guignen, dont le foncier appartient au SMICTOM du Pays de Vilaine (syndicat intercommunal de collecte et de traitement de déchets).

Après son rachat clé en main à la Générale du Solaire pour plus de 4M€ en septembre 2020, la SARL Ker Héol est devenue la SAS Énerg'iV-PV-2 début janvier 2021.

Sur l'année 2022, la centrale a produit près de 6 000 MWh, une production conforme au prévisionnel.

SAS Breti Sun ISDND

Part du capital détenu: 14%

Ce projet est né de l'association entre des propriétaires publics de sites d'enfouissement de déchets, les exploitants de ces sites et des coopératives citoyennes fédérés par Énerg'IV. Il a pour objet le développement de centrales photovoltaïques sur 6 anciens ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) du département.

Les études environnementales lancées en 2021 sur l'ensemble des sites ont été finalisées en 2022 pour un dépôt des autorisations d'urbanisme à la fin du premier semestre 2023.

Au vu du contexte énergétique, des opportunités de valorisation de l'énergie en circuit court ont été étudiées en parallèle d'une valorisation plus classique par le biais des appels d'offres de la CRE.



MÉTHANISATION



SAS Enerfées

Part du capital détenu : 5%

La SAS Enerfées regroupe un collectif de 55 agriculteurs, la coopérative des fermiers de Janzé, Roche aux Fées Communauté, BreizhEnergie, ENGIE Bioz et Énerg'iV. Un groupement de 6 acteurs ayant pour projet le lancement d'une unité de méthanisation dans la zone du bois de Teillay, à Janzé. En 2022, la construction de l'unité, la mise en service industrielle et le recrutement d'une équipe de 4 personnes à temps plein ont permis de lancer concrètement le projet. Perspectives 2023 : injection des premiers

MWh en février 2023, passage de la certification RED 2 qui atteste de la durabilité de la production du biogaz pour les grosses unités de méthanisation.

Le bâtiment a fait l'objet d'un travail d'intégration à son environnement et de sécurisation. Il sera équipé de panneaux photovoltaïques.

SAS Biogaz des Marches de Bretagne

Part du capital détenu : 8%

Unité de méthanisation installée à Maen-Roch : autour de cette idée se sont réunis le SMICTOM local, le fonds régional pour les énergies renouvelables BreizhEnergie, le fonds d'investissement citoyen Énergie Partagée Investissement, le co-développeur Ter'Green et Énerg'iV.

Après avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires, les travaux de la méthanisation ont débuté en 2022 pour une mise en service programmée en janvier 2023 et un démarrage de l'injection en mai 2023.

Agri-Bioénergies

La SAS Agri-BioEnergies

Part du capital détenu : 10%

Le projet de méthanisation Agri-Bioénergies a été initié en 2018 par la Chambre d'Agriculture et le Pays des Vallons de Vilaine via l'animation d'ateliers auprès des agriculteurs du territoire. Le collectif alors créé se forme et dépose le permis de construire et le dossier ICPE ainsi que la demande de subvention à l'ADEME courant 2018-19. En 2020, le groupe 100 % agricole s'ouvre à deux partenaires territoriaux dans le but de faciliter l'acceptabilité locale du projet : Énergie Partagée et la SEML Énerg'iV. La SEM est dorénavant impliquée dans les prises de décisions stratégiques de la SAS, dans le dialogue avec les services de l'Etat et participe activement à la gouvernance du groupe porteur.

Le projet dispose aujourd'hui de toutes les autorisations administratives mais il est sous le coup d'un recours déposé par un petit groupes de riverains. La société s'engage à respecter la charte de la méthanisation élaborée par Énergie Partagée.







SAS BMGNV et SAS BMGNV 35

Part du capital détenu : 25%

Bénéficiant du soutien de l'ADEME, les syndicats d'énergie bretons se sont regroupés dans une société commune, la SAS Bretagne Mobilité qui porte des projets de stations d'avitaillement publiques en GNV.

La SAS BMGNV 35 gère les projets de stations GNV dans le 35. Les sites de Bédée et Tinténiac ont été mis en exploitation en 2021. L'ouverture de 2 nouvelles stations sur le réseau en 2022, à Miniac-Morvan (charge rapide publique) et à Montgermont (charge rapide publique + charge lente à la place pour le dépôt de bus KEOLIS voisin) permet de monter à 4 le nombre de stations BioGNV en soules.

Perspectives 2023 : 2 nouvelles stations en charge rapide publique + charge lente à la place pour le dépôt LINEVIA (à Chartres de Bretagne) et RATP Développement à St-Malo.



La SAS Mhoove - hydrogène

Part du capital détenu : 25%

Ce projet est issu d'un travail autour de l'hydrogène vert et de la mobilité engagé depuis 2018 par Redon Agglomération, un collectif industriel local regroupé au sein de l'entreprise H2X, l'association Ecosolar Breizh et des organismes de formation dont le GIP Campus ESPRIT Industries de Redon. La SEM44 est entrée au capital en 2022, en raison de la proximité des territoires concernés. Le coût global du projet est estimé à 5 millions d'euros d'investissement, soit 3,7 millions à la charge des porteurs de projet une fois les subventions déduites. Le travail de faisabilité technique (création de la station multi-énergie H2 et GNV) et de la faisabilité commerciale (engagement à la conversion d'un nombre

suffisant de véhicules privés et publics) s'est poursuivi en 2022, avec la réalisation d'une étude de potentiel H2 et GNV sur le bassin Redonnais

Cette étude, menée auprès de différents acteurs économiques du bassin démontre un intérêt faible sur la mobilité hydrogène et modérée sur la mobilité GNV. L'année 2023 devra permettre d'ajuster les calendriers de déploiement du GNV et de l'hydrogène en cohérence avec ce constat.





SAS CIREN

Cette entité, née sous forme d'une coopérative, est construite par les citoyens, apporteurs de capitaux et des partenaires privilégiés. Elle a en charge d'acheter et faire installer des centrales de production d'électricité de source renouvelable et locale.

Le 23 décembre 2021, la SAS CIREN a mis en service ses deux premières centrales photovoltaïques financées et exploitées par le collectif citoyen, à Laillé (35) sur les toitures du Point21, et à Saint-Jacques de la Lande (35) en toiture d'un hangar du centre technique municipal au collectif de plus de 70 citoyens pendant 20 ans.

La mise en service de la première installation de production sur la boucle locale du quartier de Bréquigny à Rennes se tiendra en février 2023 sur le toit de l'école Jacques Prévert. La production sera répartie entre les consommateurs participants



SCIC Coopérative des Survoltés

La coopérative des Survoltés réunie autour de citoyens du nord de l'Ille-et-Vilaine, des collectivités et des acteurs privés a pris 10 actions de 100 euros, soit une prise de part à hauteur de 0,35% du capital social de la SAS Breti Sun ISDND.

La société citoyenne a d'ores et déjà finalisé deux projets, dont une centrale solaire sur la toiture d'une école et l'autre sur une salle communale multifonction à Guipel (35).

Suite à la sollicitation de la Société de Projet "Lanrigan dans l'vent" qui porte le projet éolien citoyen de Lanrigan, le Coopérative a validé son entrée au capital de la SPV. Elle a pour rôle de renforcer la mobilisation citoyenne autour du projet. La mise en place d'un outil de financement spécifique permet aux habitants de Bretagne Romantique et de Val d'Ille-Aubigné de participer au financement et à la gouvernance du projet éolien par son intermédiaire.



Centrale villageoise - SAS Soleil sur Vilaine

Les Centrales Villageoises sont des sociétés locales à gouvernance citoyenne qui portent des projets en faveur de la transition énergétique en s'inscrivant dans une logique de territoire. Elles associent citoyens, collectivités et entreprises locales et contribuent aux objectifs énergétiques en tenant compte d'enjeux territoriaux transverses. Les Centrales Villageoises fonctionnent en réseau au sein d'une association.

La Société Centrales Villageoises de Soleil sur Vilaine s'inscrit dans ce programme et agit en cohérence avec les politiques de développement durable de Pays de Châteaugiron Communauté et de Rennes Métropole. Elle regroupe 102 personnes physiques, Pays de Châteaugiron Communauté, Acigné et Énerg'iV.

Dans sa première tranche de projets, Soleil sur Vilaine prévoit 4 centrales photovoltaïques en toiture entre 18 et 250 kWc pour un investissement de 225 000€. L'objectif à terme est de couvrir 5 000 m² en trois tranches.

L'entrée d'Énerg'iV dans la SAS à capital variable « Centrales Villageoises de Soleil sur Vilaine » a été réalisée durant l'année 2022 au sein du collège « Acteurs publics ».







Tracker photovoltaïque

Boucle énergétique locale de Langouët

Projet porté par : Énerg'iV pour la Commune de Langouët





Lieu: Langouët

Caractéristiques du projet : Puissance: 13.56 kWc

Énergie produite en 2022 : 22,19 MWh

Date de mise en service :

Mars 2020

Fn bref...

Le projet de Langouët est la première boucle d'autoconsommation collective en Bretagne menée directement par et avec les habitants. Cette boucle énergétique locale produit une énergie via un tracker solaire et directement consommée par la Mairie et l'école de Langouët. Le surplus non consommé est distribué en circuit court à une dizaine de riverains, regroupés dans l'association Solai Lann Coat.



Mais aussi...

Ce projet communal global a été retenu dans le cadre de l'AMI ADEME « urbanisme et économie circulaire » et il fait également l'objet d'une convention d'expérimentation avec ENEDIS.





Collège Martin Luther King de Liffré



Projet porté par :

Département d'Ille-et-Vilaine, g'iv Énerg'iV et Émeraude solaire



Lieu: Liffré

Caractéristiques du projet :

Puissance : 99 kWc Énergie produite/an : 106,4 MWh par an soit l'équivalent de la consommation domestique de 23 sites résidentiels de Liffré.

Date de mise en service prévisionnelle :

Auril 2022

En bref...

La toiture a été équipée de 270 panneaux solaires sur une surface de 410 mètres carrés, soit l'équivalent de la surface de deux terrains de tennis. La toiture du bâtiment a été au préalable réhabilitée par le Département d'Ille-et-Vilaine avec des trayaux d'isolation et d'étanchéité.

Lors des études de faisabilité du projet, l'hypothèse de valoriser l'électricité produite sous forme d'autoconsommation (la centrale photovoltaïque alimente directement le collège) n'a pas été retenue car les consommations estivales du bâtiment sont très faibles ... alors qu'il s'agit des périodes ou la centrale produit au maximum de sa capacité.

Mais aussi...

La centrale photovoltaïque du collège Martin Luther King de Liffré est la première réalisation effective issue de la collaboration entre le Département et Énerg'iV.





Ombrières photovoltaïques

Parking du stade de l'Archipel à Laillé

Projet porté par : Breti Sun Park



Lieu: Laillé

Caractéristiques du projet :

Puissance : 290 kWc Énergie prévisionnelle produite/an : 319 MWh soit l'équivalent de la consommation domestique d'environ 68 habitants

Date de mise en service :

Mai 2023

En bref...

Le projet est situé sur le parking de la salle de sport de Laillé. Il mutualise à la fois une production en électricité renouvelable via des panneaux solaires (290 kWc installés) et à terme 2 points de recharge pour véhicules électriques. Le service de recharge pourra être utilisé par tous les utilisateurs de véhicule électrique et notamment par le personnel du collège qui est situé à proximité, par les utilisateurs de la salle et par les habitants en copropriété n'ayant pas de point d'accès à une prise électrique pour recharger leur véhicule électrique.

Mais aussi...

Ce projet a bénéficié d'un accompagnement spécifique car il a intégré le dispositif expérimental « solarisons nos communes » pour massifier le développement des projets photovoltaïques en toiture et sur parking à l'échelle de communes volontaires et disposant de zones d'activités ou commerciales.







En bref...

Le dossier de demande d'autorisation a été déposé le samedi 9 avril 2022. Le positionnement des aérogénérateurs est le résultat de concertations avec les différents acteurs du territoire et de la superposition de préconisations techniques, écologiques et paysagères et des contraintes foncières. Le projet retenu permet de répondre aux deux objectifs d'un projet : produire un maximum d'énergie renouvelable avec un impact économique favorable et limiter l'impact sur l'environnement naturel et humain par une implantation optimale, réduisant cet impact notamment par des mesures de bridages en faveur des chiroptères puis en cas d'impacts résiduels significatifs en les compensant par la plantation de haies et d'installation de nichoirs.

Le projet Landiset de Saint-Ganton



Projet porté par :

l'investissement des citoyens, la commune de Saint-Ganton, les associations Énergies Citoyennes en Pays de Vilaine et Saint-Gant'éole Citoyen, Redon Agglomération, Énerg'iV, ENERCOOP Bretagne et BreizhEnergie. La Commune de Pipriac a rejoint Landiset au deuxième semestre de l'année 2020

> Lieu: Saint-Ganton

Caractéristiques du projet :

Le parc éolien citoyen de Saint-Ganton prévoit l'installation de 3 éoliennes de 178,4 mètres de haut en bout de pale. La puissance crête cumulée estimée est de 9 MW. L'estimation de production d'énergie est de 19,9 GWh.

Date de mise en service prévisionnelle : 2026



Mais aussi...

La finalité du projet n'est pas spéculative, la rémunération du capital est limitée et une partie des bénéfices est affectée à des actions pédagogiques de réduction des consommations d'énergie.

La gouvernance et les retombées économiques sont locales.



Usine de méthanisation Enerfées à Janzé

Projet porté par : — ENERFÉES

SAS Enerfées (Terre des Fées, communauté de communes Roche aux Fées Communauté. Énerg'iV, BreizhEnergie et Engie Bioz).

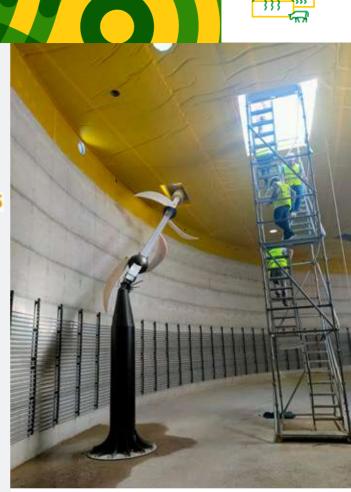
Lieu: Janzé

Caractéristiques du projet :

Puissance: 440 m3/h Énergie produite/an : 407 000 MWh/an

Date de mise en service prévisionnelle :

février 2023



Mais aussi...

4 emplois directs sont prévus pour l'exploitation du site et la logistique entourant le projet, et 4 emplois indirects sont également estimés du côté des prestataires de services, fournisseurs, soustraitants,...

En bref...

L'unité de méthanisation produira du biométhane à partir d'effluents d'élevages essentiellement, et de co-produits végétaux locaux, provenant de 55 exploitations agricoles. Ce gaz vert sera injecté dans le réseau de distribution exploité par GRDF. La production doit couvrir l'équivalent de 70% de la consommation totale en gaz de la commune de Janzé, ou encore l'équivalent de la consommation à l'année de 125 bus roulant au bioGNV





En bref...

Il sera possible d'avoir une recharge rapide pour les véhicules légers, utilitaires, cars, bus, poids-lourds, bennes à ordures ménagères.

La recharge lente à la place est prévue pour les bus et cars uniquement (4 places équipées au départ). Sur le long terme, ce sont 19 places qui pourront être équipées.

Mais aussi...

Une 3° piste de distribution et des modules de stockage d'hydrogène vert pourront à terme être installées.

Station GNV de St-Malo



——— **Projet porté par :** BMGNV35 et Saint-Malo Agglomération

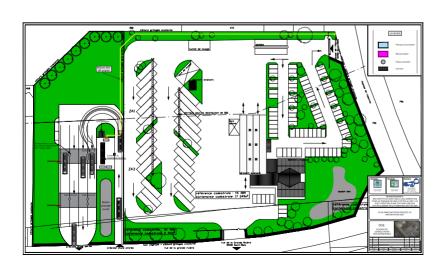
Lieu:

Dépôt de bus de Saint-Malo Agglomération

Caractéristiques du projet :

Recharge rapide et lente pour tous types de véhicules 2 pistes de distribution seront disponibles avec une capacité de 20 PL / jour. Le temps de recharge est de 10 minutes maximum pour un plein de 110 kg (réservoir type d'un PL).

Date de mise en service prévisionnelle : décembre 2023



Coopérative citoyenne

Énerg'iV est impliquée au sein de différentes sociétés citoyennes.









Mais aussi... un partenariat avec Taranis

Le réseau Taranis, dont Énerg'iV fait partie, a pour ambition de faciliter l'émergence et le développement de projets citoyens d'énergie renouvelable en Bretagne. Il fédère une quarantaine d'adhérents : associations de collectifs de citoyens, collectivités territoriales, sociétés de projets ou encore structures partenaires.

Les modalités d'interventions d'Énerg'iV

- Participation au financement des projets et à la gouvernance de la Société par une prise de participation d'Énerg'iV au capital et par l'émission de Compte Courant d'Associés dès la création des coopératives afin de rassurer les investisseurs sur les premiers projets;
- Désignation d'un représentant pour participer activement à la vie de la Société ;
- Apport de son expertise technique pour faciliter le développement des projets et la montée en compétence du collectif;
- Partage du retour d'expérience acquis par sa contribution au sein d'autres collectifs citoyens et en facilitant les échanges entre ces collectifs;
- S'engage à ne pas entrer en concurrence sur les projets ciblés pas les Sociétés Citoyennes ;
- Propose le cas échéant des sites ou des projets susceptibles de répondre aux objectifs de la Société Citoyenne;
- Facilite le lien avec les acteurs publics du territoire.

En bref...

Ce sont 5 coopératives citoyennes qu'Énerg'iV a accompagnées pour des projets essentiellement liés au solaire.







Photovoltaïque en toiture

- Noyal-sur-Vilaine Salle des sports – septembre 2021 – 109.6 MWh
- Bréal-sous-Monfort Salle des sports - avril 2021 -107 MWh
- Paimpont Centre Technique novembre 2021 - 49,7 MWh
- Pléchâtel Bâtiment logistique mise en service en 2022 -4,6 MWh
- St-Aubin-du-Cormier Atelier relais - septembre 2021 -84,5 MWh
- **Gévezé** Salle des sports septembre 2021 - 67,67 MWh

- Fougères Pôle Social septembre 2021 -109, 261 kWh
- Baulon Salle polyvalente janvier 2022 - 42,4 MWh
- Le Rheu Collège Georges Brassens – mise en service en 2023 - 35 kWc
- Amanlis Pôle Enfance mise en service en 2022 - 36 kWc
- Tinténiac Plateforme logistique Biocoop - février 2022 - 2094 MWh
- Liffré collège Martin Luther King - 2022 -88,9 MWh
- Melesse résidence Phébus - 2022 -12,5 MWh



Ombrières photovoltaïques

- St-Aubin-du-Cormier -Parking multimodal septembre 2021 115,5 MWh
- Montreuil-sur-Ille Gare -2022 - 83,3 MWh
- Noyal-sur-Vilaine Tir à l'arc - mars 2022 -87 MWh
- Laillé Parking l'archipel -290 kWc
- Hédé Bazouge Arrêt de connexion mutimodal février 2023 -106 kWc
- Torcé Aire de covoiturage Montigné - 300 kWc
- Maen-Roch Siège de la Chambre de Commerce -250 kWc
- Maen-Roch Parking ADAF 134 kWc

- Étrelles WEBHELP 500 kWC
- Pipriac Salle de sports des terres rouges - 180 kWC
- **Pipriac** Terrain de foot 6 123 kWh
- St-Armel Salle Multiculturelle L'Arzhel et terrain de pétanque - 2023 - 215 kWC
- Breteil Parking CD35
 Agence Brocéliande 2023
 140 kWC
- Bain-de-Bretagne -Parking Château-Gaillard -Groupe JEULIN - 200 kWC
- Melesse Parking salle de sports du Champ-Colliots -300 kWC
- Fougères Agglomération
 Romagné Aire de covoiturage - 440 kWC





Photovoltaïque au sol

- Langouët tracker solaire août 2020 22 MWh
- Guignen ISDND avril 2021 6 000 MWh
- Pont-Péan Marc SA septembre 2021 17 895 MWh
- Breti Sun ISDND mise en service en 2026
- Javené solaire mise en service en 2026



Autoconsommation

- Boucle énergétique locale de Langouët - août 2020
- Boucle d'autoconsommation solaire à Melesse – Résidence Phébus – septembre 2022



Coopératives citoyennes

- Survoltés
- CIREN
- Centrales Villageoises de Rance Emeraude
- Centrales Villageoises
 Soleil sur Vilaine



Méthanisation

- Méthanisation territoriale de Janzé – novembre 2022
- Méthanisation territoriale de Maen-Roch – mars 2023
- Méthanisation agricole collective de Bourg-des-Comptes - 2023

Mobilité bas carbone

- Station d'avitaillement de Gaz Naturel Véhicule - Bédée, Miniac-Morvan, Montgermont, Tinténiac en 2022 et Chartres-de-Bretagne - début 2023
- Hydrogène et innovation : projet MHOOVE à Redon -2024
- Hydrogène et innovation : projet multi-énergie à
 Saint-Malo - 2023/2024



Éolien

- Parc éolien « LANDISET »
 à Saint-Ganton
- Parc éolien IEL au Grand-Fougeray
- Parc éolien « Lanrigan dans l'vent » à Lanrigan
- Parc éolien d'Acigné
- Parc éolien à Bazouges-la-Pérouse
- Parc éolien à Irodouer
- Parc éolien à Ercé-en-Lamée





Énerg'iV

Siège du SDE35

Village des collectivités territoriales d'Ille-et-Vilaine 1 avenue de Tizé – CS 43603 35236 THORIGNE-FOUILLARD 02 99 23 15 55

contact@energiv.fr

